

FIDUCIAIRE HELLER S.A

1953

Association intercommunale Région de Nyon

Nyon

Rapport

sur le contrôle restreint de l'organe de révision au conseil intercommunal
sur les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020

Nyon, le 28 avril 2021

JD

**Rapport de l'auditeur sur les comptes 2020 de l'association intercommunale
Au conseil intercommunal de**

Association intercommunale Région de Nyon - Nyon

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes de l'association intercommunale comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements et la liste des engagements hors bilan pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2020.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du Comité de direction alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) des comptes annuels. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec la bourse en charge de la tenue des comptes et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre mission d'examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Nyon, le 28 avril 2021

Fiduciaire Heller S.A.



Joseph Delort
Expert-réviseur agréé responsable

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement, tableau des investissements et liste des engagements hors bilan)